



EMPLOI & INSERTION

PLIE : ensemble vers l'emploi depuis 20 ans

Créé en 2003, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) est né de la volonté politique des élus, au niveau Européen, afin d'améliorer les services rendus aux publics qui ont besoin d'un appui renforcé dans le processus d'insertion professionnelle.

Publié le 1 Décembre 2023

Depuis son apparition dans l'intercommunalité, plus de 7000 habitants de Limoges Métropole ont été accompagnés dans leur retour vers l'emploi, grâce notamment aux référents de parcours présents sur le territoire. Vingt ans plus tard, le rôle du PLIE est plus que jamais précieux pour nouer le lien avec les chercheurs d'emploi les plus en difficulté et lutter contre la précarité.

À l'occasion des 20 ans de son dispositif PLIE, Limoges Métropole a organisé une journée anniversaire le vendredi 24 novembre 2023.

Au programme, une matinée d'échanges entre professionnels et une conférence ouverte au public l'après-midi sur le thème des « **Métamorphoses de l'insertion** » portée par **Nicolas Duvoux**, professeur de sociologie à l'Université de Paris 8 Vincennes Saint-Denis, Président du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE).



Le sociologue qui était l'invité de Limoges Métropole lors des 20 ans du PLIE l'événement nous partage sa vision des politiques actuelles en matière d'insertion sociale et professionnelle.



Agir vite afin d'éviter que les situations de précarité ne s'installent

Que signifie être « éloigné du marché du travail » et quelles en sont les causes et conséquences pour les personnes ?



L'éloignement du marché du travail est le premier facteur déterminant de la pauvreté en France, car le système de protection sociale français est lui-même basé sur l'emploi salarié. Le fait d'être privé d'emploi ou de n'avoir que très peu d'heures de travail, dans le cadre par exemple d'un temps partiel subi, sont des facteurs de fragilité pour les personnes. D'abord et évidemment du point de vue des revenus, et ensuite parce que les droits sociaux sont ancrés dans le travail. Moins ou pas de travail est donc égal à moins de protection sociale, moins de sécurité. Ne pas être en emploi empêche par exemple l'accès à la médecine du travail. Aussi, on observe souvent un cumul de difficultés chez les personnes éloignées de l'emploi, conjuguant la faiblesse des revenus, la dégradation de l'état de santé et le manque de vie sociale.

En quoi les politiques publiques en matière d'insertion, comme le PLIE, ont-elles évolué depuis 20 ans ?



L'insertion s'est imposée comme une problématique dans le paysage français depuis 25-30 ans. La dimension d'accompagnement vers l'emploi a pris de l'importance, a structuré progressivement l'action publique et elle est aujourd'hui au cœur des politiques en la matière, à l'image de la réforme portant création de France Travail. L'idée est de mettre un place un accompagnement le plus rapidement possible après la perte d'emploi, pour les raisons que j'ai évoquées dans la question précédente. Il faut désormais agir vite afin d'éviter que les situations de précarité ne s'installent et ne s'aggravent. C'est là tout l'objet des PLIE, qui vont venir structurer tout un maillage de partenaires locaux autour de cet accompagnement vers l'emploi. Ils rassemblent les caractéristiques d'une action publique qui a évolué ces dernières années vers le suivi renforcé des demandeurs d'emploi, dans une idée de parcours pour les personnes, d'identification de leurs besoins et de synergie entre les acteurs de l'insertion.

Quelle place occupe aujourd'hui l'emploi dans les politiques d'insertion ?



La réponse de l'action publique en matière d'insertion s'est, ces dernières années, de plus en plus focalisée sur la question de l'emploi. Quand on le déplore ou qu'on s'en réjouisse, c'est une évolution majeure dans les politiques d'insertion. Celles-ci ont toujours marché sur deux pieds : un pied économique, professionnel, centré sur l'emploi ; et un pied social. À mesure qu'on avance dans le temps, le premier prend le pas sur le second et gouverne toute l'action publique. Le retour à l'emploi est perçu maintenant comme le seul objectif légitime des politiques d'insertion, qui sont construites autour de cette priorité. L'aspect social demeure pourtant très important pour les acteurs de l'insertion et bien sûr, pour leurs bénéficiaires.



C'est quoi, le PLIE ?

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) est un dispositif d'insertion porté par Limoges Métropole et soutenu par le Fonds Social Européen (FSE) (<https://fse.gouv.fr>). Il mobilise divers partenaires et moyens qui contribuent à l'accompagnement renforcé des personnes en recherche d'emploi, via la mise en oeuvre de parcours individualisés vers un emploi durable. Le PLIE est apparu en 2003 dans l'intercommunalité. Chaque année, environ 900 personnes sont accompagnées. Plus de la moitié en sort avec un emploi.

Le PLIE répond aux besoins et opportunités du territoire à partir d'un diagnostic et d'un projet partagés par l'ensemble des acteurs politiques, institutionnels, sociaux et économiques qui sont concernés par l'insertion et l'emploi à l'intérieur de la Communauté urbaine. Il facilite la coopération entre tous ces acteurs, rapproche les mondes de l'entreprise et de l'insertion professionnelle et oeuvre auprès de personnes exclues du marché du travail en élaborant des parcours d'insertion vers l'emploi.

Conseillère communautaire déléguée de Limoges Métropole,

en charge des dispositifs d'insertion, du PLIE et des politiques sociales



Depuis plusieurs années, la Communauté urbaine est engagée dans le retour à l'emploi des femmes et des hommes du territoire de Limoges Métropole durablement exclus du marché du travail. Il n'échappe à personne qu'il existe actuellement des tensions de recrutement quasiment dans tous les secteurs d'activité. Aussi, l'implication de Limoges Métropole dans l'accompagnement et le soutien des plus éloignés de l'emploi a encore plus de sens. Parmi ces citoyens, certains seront en emploi demain grâce à des solutions globales et adaptées telles qu'en propose le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi en leur donnant le temps nécessaire pour franchir, étape après étape, le fossé qui les sépare de l'emploi durable.

Ils font vivre le PLIE



Le PLIE de Limoges Métropole s’anime grâce à ses 9 référents de parcours répartis dans quatre structures d’insertion : le réseau Alliage, le Centre d’Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF), le groupe FEL et l’association Varlin Pont Neuf. Ce sont eux qui soutiennent les participants dans leur retour à l’emploi, à l’image d’Hamid Radfar.

I Delphine et Stéphanie, référentes de parcours à Varlin Pont Neuf



« On installe une relation de confiance »

Stéphanie Conche et Delphine Lallier sont conseillères en insertion professionnelle au sein de l’association Varlin Pont Neuf et référentes du parcours PLIE de Limoges Métropole. Après avoir travaillé en chantiers d’insertion ou encore en ESAT, Stéphanie s’est lancée dans l’aventure PLIE en 2020.



« Le grand avantage de ce programme, c’est son côté intemporel. Il n’y a pas de limite de temps dans l’accompagnement, ce qui nous permet d’installer une relation de confiance avec les participants et de nous adapter au rythme de chacun »,

dit la conseillère. Une vision partagée par Delphine, en poste à Varlin Pont Neuf depuis 2021 à la suite d’une reconversion professionnelle :



« C’est un programme très humain, on apprend vraiment à connaître la personne, sa vie, son parcours, ses freins, ses atouts... On accompagne la personne telle qu’elle est, on avance avec elle selon ses besoins et ses difficultés, on trouve des solutions ensemble. »

Chaque année, les deux référentes guident jusqu’à 90 personnes chacune sur le chemin de l’emploi. Des participants qui arrivent au PLIE avec différents bagages, plus ou moins lourds.



« Ils ont par exemple subi un licenciement ou un accident de la vie. Le plus souvent, il faut repartir avec eux de la base et chercher, parfois longtemps, la meilleure voie pour qu'ils retrouvent un emploi durable »,

expliquent-elles. Et Delphine de conclure :



« Le seul critère pour être accompagnateur, c'est l'envie. Le participant doit vouloir faire ce chemin. Le parcours PLIE, c'est d'abord une adhésion. »

Comment cela fonctionne ?

L'objectif est de permettre aux personnes de bénéficier **d'un accompagnement individualisé et renforcé** dans le but d'intégrer durablement l'emploi. L'entrée dans le PLIE est **un acte volontaire du participant**, à qui l'on dédie alors un référent unique qui le suivra tout au long de son parcours. Cet accompagnement, sans limitation de durée, permet d'établir un diagnostic de ses compétences, difficultés et attentes, afin de coconstruire avec lui son parcours d'insertion et d'ajuster les étapes si nécessaire.

Qui en sont les référents ?

Les référents de parcours PLIE sont les personnes qui accompagnent directement les participants dans leurs démarches. Elles ne dépendent pas de Limoges Métropole, qui assure en revanche **la coordination de cette équipe de 9 personnes réparties dans 4 structures d'insertion du territoire.**

Quelles actions sont proposées ?

Le PLIE est une boîte à outils complète proposant des actions d'orientation, d'évaluation, de remise à niveau, de mise en situation professionnelle, d'insertion par l'activité économique de formations linguistiques ou encore de soutien numérique.

Quand s'arrête l'accompagnement ?

Le participant sort du dispositif PLIE dès lors qu'il s'engage dans un contrat de travail d'au moins 6 mois, crée sa propre activité ou achève une formation qualifiante. Il sera suivi durant les 6 premiers mois de son activité afin de s'assurer du maintien en emploi.

Le financement du plie

